

## Jean-Baptiste André Godin à messieurs Herbécq et Malherbe, 3 novembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Malherbe et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs Herbécq et Malherbe, 3 novembre 1847, 1847-12-03

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26557>

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (145a, 146)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Malherbe et Cie](#)

Lieu de destination Le Pas Bayard, Hirson (Aisne)

## Description

Résumé Godin souhaite obtenir des feuilles de tôle de fer mais exige que les mesures qu'il donne soient strictement respectées et que la tôle soit de bonne qualité ; il demande le prix des tôles et le délai d'approvisionnement.

Notes La copie de la lettre est datée par erreur du 3 novembre 1847 au lieu du 3 décembre 1847.

## Mots-clés

[Appareils et matériels, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Malherbe et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise métallurgique exploitant un laminoir au Pas- Bayard, près d'Hirson (Aisne) en 1847. Elle apparaît sous les noms Herbécq et Malherbe en 1847, Malherbe et Cie en 1850 et Pauris et Malherbe en 1849-1854.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lendues Monsieur Hubert  
2 X<sup>me</sup>

heure arrière de la nuit à laquelle j'ai reçu  
votre lettre ne m'a pas permis de me rendre à  
l'heure que vous m'avez indiquée pour ce pour  
M. Ry lung meurt à la date du 29 qui fait  
sur moi un mandat de 4000 francs ~~en arretation~~  
ce mandat doit être en arretation en cas de trahison  
~~verser moi le double et demie~~ et demeurez me faire  
connaître la marche à suivre

deg

Hambourg Messieurs les Brasseurs des îles Fourneaux Je vous  
3 Y<sup>me</sup> vous remets sous enveloppe sur parisis <sup>affr.</sup> 345.05

LETTER RECOMMANDÉE	BULLETIN DE DÉPÔT.	NUMÉRO d'enregistrement	
	GUISE 3 DEC 52	124	
Emplacement du timbre.			

sur Marché au 15 X <sup>me</sup>	339 30
sur rivey pres chauzy 5 X <sup>me</sup>	964.61
1 doffre 10 i	266.50
present ensemble fr.	1964.66

votre manuscrit reçu

mon voisinier sera chargé lundi prochain une  
notaire de forte je vous prie de lui faire prêter  
une qualité convenable pour ce pour

degnez M<sup>me</sup>

Grandpaixayard Messieurs Herberg et Malherbe  
mes biens j'ai besoin en ce moment des toiles dont  
9 g<sup>me</sup>. la désignation suit. (longeur) largeur poids  

164	feuilles	1 mètre 54 until 0,157 ant. 3. <sup>rd</sup> 500
135		1, 36 0,35 2. 600
59		1, 56 0,335 3
43		1, 62 0,166 4
43		1, 64 0,345 4
24		1, 53 0,10 3. 500
24		1, 63 29 2. 250

je n'ai pas trouvé dans les toiles que vous m'avez  
envoyées pour échantillon tout ce que j'en attendais  
elles sont tellement gauches qu'on pourrait presque

les fonds en deux est un défaut que nous  
devons pourvoir éviter (2)

(ix) vous remarquerez que les dimensions sont rigoureusement prises sur la grandeur des objets à faire ou se peut dans un ou l'autre il faut que la boîte soit très large elle doit pouvoir se déplier sur le long de la faille sans presser de goussets si vous ne pouvez me garantir cette qualité vous devrez considérer ma demande comme non exécute je ne pourrai vous confirmer mes commandes (2) veuillez me répondre par le retour du courrier ou me faire connaître vos prix ~~comptants~~ et me dire pour quelle époque je pourrai prendre livraison

Asp

arras

8<sup>me</sup> f

M. Auguste Robillard

alle 1<sup>re</sup> aile a fr 745.40 fr 364.40

alle a ma liv<sup>e</sup> due 4<sup>me</sup> a fr 49.

reste sur mon expédition du 21 juillet

après votre envoi de Limis fr 14.40

tenant ensemble fr 491.10

a réduire compte 2% sur fr 355.00 4.10

reste fr 454.00

je dispose sur vous de cette somme pour  
solde de compte conformément à votre 2<sup>me</sup> lettre 21<sup>me</sup>  
en mon mandat de ce jour dont je porte  
l'achèvement au 28. veurant veuillez en prendre note

agréz. M. m. s. s.

Risarais

8

Monsieur Dufaure

je me suis occupé à chercher un moyen  
de transport pour vous faire parvenir le nécessaire  
que vous mevez demandé mais les maisons de transport  
avec lesquelles j'ai des rapports ne peuvent me  
offrir de certains services que je voudrais